

Peintre en carrosserie

RNCP41533 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	254r
Formacode(s)	23607, 23053
Code(s) ROME	I1606, H3404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	07/10/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

28 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation et 6 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200082	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200173	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200314	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200579	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 28 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41533-peintre-en-carrosserie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le peintre en carrosserie est un ouvrier qualifié exerçant généralement un métier de service (dans le cas du secteur de la réparation automobile) ou quelques fois un métier de production (dans le cas de l'industrie).

ACTIVITÉS VISÉES

Il prépare et remet en peinture - complètement ou partiellement - des supports, des véhicules légers et utilitaires légers (VL et VUL), présentant des surfaces de différentes natures : éléments en tôles d'acier et d'aluminium, éléments et accessoires en plastiques de différents types. Il procède à la préparation et au traitement des surfaces à peindre. Il applique et ponce les mastics et les apprêts, permettant d'éliminer les imperfections. Il prépare et parfois corrige les teintes. Il applique les peintures et les vernis au pistolet pneumatique, en reproduisant l'aspect d'origine, ou un aspect déterminé.

Le peintre en carrosserie est garant de la conduite de ses interventions.

Il travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de gérer ses activités de manière indépendante, en organisant son travail, en prenant des décisions adaptées à son périmètre, et en assumant les responsabilités qui en découlent.

Il respecte les consignes particulières qui sont exprimées clairement sur l'Ordre de Réparation (O.R.). Il peut être amené à manipuler des produits chimiques dangereux (CMR : cancérigène, mutagène reprotoxique ; des perturbateurs endocriniens, des produits allergisants), qui nécessitent de suivre des modes opératoires de mise en œuvre rigoureux. Il respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail et l'atelier dans lequel il travaille.

Il contribue à la performance environnementale de l'entreprise, mais aussi, il se conforme aux exigences légales et répond aux attentes croissantes des clients en matière de durabilité.

Il est placé sous la responsabilité d'un hiérarchique, mais travaille le plus souvent seul et assure lui-même le contrôle qualité de son intervention. Face à une difficulté technique non maîtrisée ou imprévue, au-delà de ses capacités d'auto-documentation, il doit rechercher systématiquement une aide auprès d'un technicien ou de son chef d'équipe. Il peut également faire appel au réseau d'information de ses fournisseurs de peinture ou du constructeur.

Le professionnel est en relation avec le chef d'équipe, les autres peintres de l'équipe, les carrossiers, et ponctuellement les mécaniciens. Il peut être amené à côtoyer les clients et les experts d'assurance lors de leurs passages à l'atelier.

L'emploi se pratique en atelier spécialement équipé, à horaires généralement fixes et réguliers, mais avec des dépassements possibles. Les postures sont multiples et variées. Les positions "courbé" et "accroupi" sont très fréquentes. Une bonne dextérité et une bonne sensibilité tactile sont nécessaires pour assurer les opérations de ponçage. Une bonne vision des couleurs est fortement recommandée.

Les travaux de peinture exigent de porter les équipements de protection adéquats selon les tâches à réaliser : tenue de travail, chaussures de sécurité, masque à poussières, masque à solvant, gants et crèmes de protection, gants de manipulation, gants de nettoyage, lunettes de protection, combinaison spéciale peintre avec cagoule, protections auditives.

Le peintre ajuste ses actions et son attitude en fonction des exigences en matière de sécurité, d'hygiène, de qualité, de respect de l'environnement et de transition écologique propres au site, aux produits et aux procédés, afin de garantir la protection de sa propre personne, des autres et des biens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

- Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs
- Réparer et mastiquer les dégâts mineurs des éléments et accessoires de carrosserie
- Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
- Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile

Réaliser les applications de peinture sur véhicules légers

- Préparer les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
- Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
- Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

Blocs de compétences

RNCP41533BC01 — Préparer les fonds avant peinture des véhicules légers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs
- Réparer et mastiquer les dégâts mineurs des éléments et accessoires de carrosserie
- Protéger les zones non peintes de carrosserie par dépose/repose/masquage
- Mettre en œuvre les sous-couches d'une gamme peinture destinée à la réparation automobile

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 04 h 50 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 2 premières heures, puis en présence du jury pendant 2 h 50 min.

Elle consiste à effectuer les travaux préparatoires avant mise en peinture sur des éléments endommagés de véhicule. L'épreuve comporte 3 phases dont les 2 premières peuvent être réalisées indifféremment sur un support unique ou plusieurs supports distincts :

- application, ponçage et finition d'un mastic sur un élément réparé en carrosserie, dans une zone comportant un raidisseur (arête, nervure ou bord) ;
- préparation avant peinture d'un élément présentant des dégâts superficiels (griffures, impacts), comportant des zones à masquer, et mise en apprêt partielle ;
- réparation d'une cassure d'environ 10 cm sur un accessoire en plastique, qui sera présenté prêt à recevoir les apprêts.

Entretien technique : 00 h 10 min

L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Le questionnaire professionnel se déroule avant la mise en situation professionnelle, en présence d'un surveillant.

Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 05 h 30 min

RNCP41533BC02 — Réaliser les applications de peinture sur véhicules légers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer les teintes référencées par les constructeurs d'automobiles
- Appliquer les différents types de laques sur éléments ou équipements de carrosserie, et sur véhicules
- Réaliser les différents types de raccords de peinture sur véhicules

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 06 h 50 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant 3 h 30 min, puis en présence du jury pendant 3 h 20 min.

A partir d'un véhicule dont au moins deux éléments juxtaposés présentent des fonds sains ou préparés, le candidat :

- procède à la mise en peinture d'un élément et à la réalisation d'un raccord dans l'élément adjacent ;
- recherche la nuance la plus approchante et sa formule ;
- prépare et analyse la teinte en comparaison avec l'élément de référence.

Les accessoires déposés sont remontés, le véhicule est nettoyé, les imperfections sont lustrées en vue de la livraison.

Entretien technique : 00 h 10 min

L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'évaluation commence par le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant.

Il a pour but de vérifier les connaissances associées aux compétences citées.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 30 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les services de l'automobile : réseaux après-vente des constructeurs (succursales / filiales / concessions / agences), carrossiers indépendants et certains garages indépendants ;
- certains secteurs de l'industrie qui élaborent des "produits" nécessitant un revêtement de protection (ex : matériel de transport routier/ferroviaire/aérien/maritime, biens de consommation) ;
- certaines entreprises ou administrations possédant des ateliers intégrés de réparation carrosserie et peinture (armées, ministères, sociétés de transport public ou privé).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Principalement "Peintre en carrosserie" (ou "peintre automobile" ou encore "peintre carrossier"), peintre qualifié d'un autre secteur donné (par exemple : peintre poids lourds, peintre aéronautique), préparateur en peinture, applicateur industriel ou peintre industriel.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 964 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (45 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	D2X32 — Ouvriers de la peinture et du traitement de surface · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) G0B40 — Carrossiers automobiles · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 242
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X32 — Ouvriers de la peinture et du traitement de surface D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux G0B40 — Carrossiers automobiles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 650 €
Selon la branche	4 410 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
6 650 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
5 640 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
4 410 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	07/10/2030
Date de dernière délivrance possible	07/10/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	144	0	62 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39537

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP39537

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41533/>

Où se former

Formations référencées	12
Organismes	4
Régions couvertes	3
Prix indicatif	350 € – 15 960 €
Durée	7 – 812 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3

Régions couvertes	3
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2025 à 03/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	48
Parcours menés à terme	39
Taux d'achèvement	81 %
Période	02/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	56
Montant total engagé	112 299 €
Coût moyen par dossier	2 005 €
Durée moyenne	49 h
Période	12/2025 – 08/2026
France compétences	85 %
Entreprise	10 %
Reste à charge titulaire	4 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.